

**Le jeudi 2 avril 2026 à 19h00**

Le Conseil Municipal de Messimy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOBICHON.

Date de convocation : 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date d'affichage : 26 mars 2026

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers votants : 27

Présents : Jean-Jacques BOBICHON ; Eliane LE GUILLOU ; Thierry GRANJON ; Pascale GUERIN ; Vincent DELGOVE ; Dominique DEBIESSE ; Michel GAUJAC ; Dominique BADIN ; Brice MILLE ; Aurélie PINOT ; Anicet PAYS ; Aurélie DUSSOUILLEZ ; Francis ZANOTTI ; Stéphanie LIMOSANI ; Julien JOUÉ ; Nathalie RULLIAT ; Emilie CREISSEN ; Romain PINOT ; Dominique DEFRETIN ; Michel GUERIN ; Anne CHANCROGNE ; Sandie GUERARD ; Didier PETITJEAN ; Estelle ROMARY ; Pierre VILLE.

Absents représentés : Philippe REYMOND a donné pouvoir à Pascale GUERIN ; Cyrille PARRET a donné pouvoir à Anne CHANCROGNE

Secrétaire de séance : Vincent DELGOVE

**DÉLIBÉRATION N°11-2026**

**Objet : Election des délégués titulaires et des délégués suppléants au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon (SIAHVG)**

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon est un syndicat intercommunal à vocation unique. Il a été créé par arrêté préfectoral n° 91-1180 du 22 avril 1991 entre les Communes de Messimy, Soucieu en Jarrest et Thurins et depuis le 1er janvier 2020 avec la Commune de Rontalon.

Chaque commune est représentée au sein du syndicat par trois délégués titulaires et trois délégués suppléants par commune associée.

Après avoir rappelé les principaux domaines de compétences de ce syndicat, Monsieur le Maire fait appel aux candidatures.

Sont candidats :

- en qualité de titulaires :

*Michel GAUJAC*

*Romain PINOT*

*Jean-Jacques BOBICHON*

- en qualité de suppléants :

*Michel GUERIN*

*Anicet PAYS*

*Pierre VILLE*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-6 à L 5211-8,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants comme délégués du SIAHVG :**

- en qualité de titulaires :

*Michel GAUJAC*

*Romain PINOT*

*Jean-Jacques BOBICHON*

- en qualité de suppléants :

*Michel GUERIN*

*Anicet PAYS*

*Pierre VILLE*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme le 2 avril 2026.

Le secrétaire  
Vincent DELGOVE



Le Maire,  
Jean-Jacques BOBICHON



Transmis en Préfecture le  
Affiché le

- 3 AVR. 2026

- 3 AVR. 2026